

UN PEU D'HISTOIRE

En 1950, un circuit des « Routes Fleuries » est mis en place par le Touring Club. Les gares, les hôtels, puis quelques villages cherchaient ainsi à offrir aux touristes un accueil de qualité. L'engouement de l'Hexagone pour cette campagne de fleurissement amène dès 1959 à la création du concours national des Villes et Villages Fleuris. D'emblée, 600 communes y participent ! Actuellement, plus de 4000 communes françaises sont labellisées de 1 à 4 fleurs. 21 départements ont obtenu le label « Département Fleuri » dont un seul en Ile de France : les Yvelines (avec 60 communes labellisées 1 à 4 fleurs) !

AUJOURD'HUI

Un label au service de votre qualité de vie

Evoluant avec les attentes des citoyens, le label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics

5 bonnes raisons de participer :

- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Renforcer l'image de la commune et son attractivité
- Développer l'économie locale
- Favoriser la cohésion sociale
- Protéger et valoriser l'environnement

Le label repose sur une organisation à trois échelons :

- Le jury départemental attribue les pétales de 1 à 5 jusqu'à l'obtention de la 1^{ère} fleur
- Le jury régional attribue la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} fleur
- Le jury national attribue la 4^{ème} fleur

Les critères de sélection dépassent largement le cadre du fleurissement estival, même s'il reste important. Entrent en compte, la motivation de la municipalité, l'intégration du projet dans le paysage local, les actions à destination des habitants, la palette végétale ainsi que les préoccupations environnementales (la biodiversité, la gestion de l'eau des déchets verts ...)

Au-delà de son caractère de récompense officielle, le label garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente.

Dans un contexte croissant de compétitivité des territoires, les communes labellisées se donnent les moyens d'offrir une image et un environnement favorables à l'attractivité touristique, résidentielle et économique.